FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET

United Nations Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Mali	
TITRE DU PROJET : *Femmes, Défense et Sécurité : Participation des Femmes à la Réforme du secteur de la sécurité et au renforcement de la confiance entre populations et Forces de défense et de sécurité au Mali.* **NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :** PBF/IRF/158	
Modalité de financement du PBF : ☒ IRF ☐ PRF	**Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund"):** ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional **Nom du fonds d'affectation spéciale :**
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : Interpeace, ONG **Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :** Institut Malien de Recherche Action pour la Paix (IMRAP), ONG	
Date approximative de démarrage du projet[1] : Avril 2017 **Durée du projet en mois[2] :** 18 **Zones géographiques de mise en œuvre du projet :** Bamako, Gao, Tombouctou et Mopti	
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF : ☒ Initiative de promotion de l'égalité des sexes ☐ Initiative de promotion des jeunes ☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : **Interpeace:** $ 675,146 **Total PBF** : $ 675,146 **Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire,*	

[1] Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.
[2] La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : N/A
Budget total du projet : $ 675,146

1st tranche:	2nd tranche*:	3rd tranche*:	4th tranche*	5th tranche
$ 337,573	**$270,058**	$ 322,095	$ 325,191.2	$64,419.5
Total amount: $337,573	$ Total amount: $270,058	Total amount: $ 322,095	Total amount: $ 325,191.2	Total amount: $ 64,419.5

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :
Nos analyses ont mis en évidence une forte crise de confiance entre populations et FDS, ainsi que plusieurs obstacles dans le recrutement des femmes dans les FDS. La non-représentation des femmes dans les FDS alimente davantage la méfiance de la population, particulièrement les femmes, envers les FDS. En dépit du rôle clé joué par les femmes tant dans les rhétoriques conflictuelles que dans leurs résolutions, elles restent marginalisées, voire exclues des processus de résolution des conflits. Au Mali aujourd'hui, les femmes ne représentent que 3% des membres des structures de mise en œuvre de l'Accord pour la Paix. L'extension du projet vise à contribuer davantage à l'inclusivité du processus de paix au Mali par l'intégration des femmes les plus concernées par les FDS et les structures locales de paix. Ceci à travers des outils innovants et des approches nées grâce à l'expertise globale d'Interpeace et l'expérience de terrain de l'IMRAP.

Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant.
L'élaboration de ce document a été faite en concertation avec le PBSO au Mali, qui a soutenu les démarches d'Interpeace. Les idées de ce projet ont été présentées et favorablement reçues par le comité de pilotage du PBF au Mali, également.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes[3] : 3
Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloues aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 100%

Degré de risque du projet[4] : 2

[3] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).
[4] 0 = risque faible pour la réalisation des résultats
1 = risque moyen pour la réalisation des résultats
2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement)[5] : (2.1) Réconciliation nationale Le cas échéant, le résultat de l'**UNDAF** auquel le projet contribue : Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue : 5 (égalité entre les sexes) et 16 (paix, justice et institutions efficaces)	
Type de demande : **Nouveau projet** ☐ **Révision de projet** ☒	**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :** **Extension de la durée :** ☒ Durée additionnelle du projet en mois : 18 mois (+18 mois + 4 mois) = fin de projet 31 aout 2020 **Changement de résultat / sujet :** ☒ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☐ **Budget PBF supplémentaire :** ☒ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : **USD 644,190.52** **Brève justification de la révision :** *Extension 1 (cost-extension):* Dans le contexte des élections présidentielles au Mali (entre fin juillet et mi-aout) les dynamiques politiques, sécuritaires et logistiques posent des défis importants à la mise en œuvre de qualité des activités planifiées. En conséquence, nous souhaitons prolonger la durée de la première phase du projet d'un (1) mois (jusqu'à fin octobre 2018) sans coûts additionnels afin de réaliser certaines activités avec la qualité qu'elles nécessitent – notamment la présentation officielle et la dissémination des résultats de la recherche action participative autour de l'intégration des femmes dans les FDS. En plus, pour capitaliser sur les nombreuses opportunités d'actions concrètes qui ont émergé au cours de ce projet, Interpeace souhaite demander une révision budgétaire du projet afin d'y ajouter USD 644,190.52 pour une durée de 18 mois (de novembre 2018 à avril 2020). Extension 2 (no-cost) : Si jusqu'en début mars 2020, la plupart des activités avait été réalisée et les résultats atteints (taux de mise en œuvre en mi-mars 2020 était de 86%), l'arrivée de la ***pandémie de Covid-19 au Mali***, comme dans le monde entier, a posé une limitation à l'organisation des dernières

[5] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

	activités du projet, qui sont **essentiellement des activités de capitalisation, apprentissage et de 'phase out'**. Les activités prévues dans les phases finales du projet n'ayant pas pu se tenir sont les suivantes : - Une table ronde avec acteurs nationaux et internationaux sur **les** défis liés à la participation des femmes dans les mécanismes de mise en œuvre et de suivi de l'Accord pour la Paix et pour un échange sur les leçons apprises et bonnes pratiques de la participation des femmes (impossible en raison des restrictions sur les rassemblements et grandes rencontres au Mali) - Une conférence internationale à Bamako avec la participation des femmes de Gao et d'autres régions du Mali, ainsi que les groupes de plaidoyer existants, et avec une présence de femmes artisanes de paix venant de différents pays pour la création de ponts, échanges, création de relations et partage d'expériences (impossible en raison de la fermeture des frontières et des aéroports + restriction de rassemblements et grandes rencontres) - Un engagement des femmes dans les camps de réfugiés (impossible en raison de la fermeture des frontières et des aéroports) et un cercle de paix avec les femmes à Gao comme activité finale du projet et pour assurer une sortie graduelle de l'équipe IMRAP (impossible en raison des restrictions de rassemblements et grandes rencontres) - Une évaluation finale externe (impossible telle que conçue initialement en raison de la fermeture des frontières, limites aux voyages, limitations liées aux rassemblements). **Par cause de force majeure, ces activités ne pourront pas être tenues comme telles.** En concertation avec le secrétariat du PBF à Bamako, nous avons décidé de procéder à une réorientation des activités restantes afin de : - **Poursuivre les objectifs** initialement fixés mais à travers des nouvelles approches (c.a.d. des activités alternatives). - **Accompagner les efforts de prévention et de lutte contre le Covid-19** au Mali dans une optique de consolidation de la paix et cohésion sociale. - **Analyser le rôle des femmes dans la prévention et la lutte contre le Covid-19.** Pour ce faire, **l'approche révisée** inclut : - **Webinar ouvert à une cible nationale, régionale et internationale ;** - **Des débats télévisés et à la radio ;** - **Entretiens avec des personnalités clés à rediffuser en ligne, sur les réseaux sociaux, à la radio ;** - **Partage de vidéos de leçons apprises** sur la participation des

	femmes aux processus de paix dans le monde via des tablettes pour les femmes dans les zones rurales ; - Une **évaluation finale** menée par un évaluateur national (en raison des restrictions de voyage international) et tenue, si nécessaire, par voie téléphonique. Ces activités 'virtuelles' répondent aux défis liés aux obstacles posés à la tenue d'activités de rassemblement en temps de Covid-19. Pour plus de détails activité par activité voir le chapitre 6. La demande d'extension **n'engendre pas de changements budgétaires**. Les montants prévus pour les activités initialement élaborées restent les mêmes : ce qui change sera leur usage afin d'atteindre ces mêmes objectifs ou des objectifs intégrés avec des activités de prévention Covid-19 (notamment les coûts de la campagne de plaidoyer (Produit 2.2) ne seront plus employés pour l'organisation d'une conférence internationale et table ronde, mais plutôt pour l'organisation d'une campagne télévisée, à la radio et en ligne). Le projet prévoit toujours la tenue d'un audit final. Etant donné que la réorientation des activités demande un effort de planification et organisation non prévu initialement, **Interpeace souhaite demander une extension sans coûts additionnels de 4 mois**, afin de planifier et implémenter les activités alternatives au mieux. Enfin, l'évolution de la pandémie et des mesures prises par le Gouvernement du Mali (tel que par exemple l'isolation de Bamako du reste du pays si elle s'avère comme mesure prise) relèvent le niveau de risque de la mise en œuvre des activités mentionnées également, au niveau 2. *NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE[6]	Représentant du gouvernement national
Nom du représentant Simon Gimson Vice President/COO *Signature* [redacted] *Nom de l'agence* Interpeace *Date et visa :* 19/05/2020 Renée Lariviere, Sr Director of Programs 19.05.20, Interpeace	*Nom :* [redacted] *Signature* *Titre :* *Date et visa :* 23/07/2020 Chicaba Magassouba Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille – Secrétaire Général – République du Mali – Un Peuple-Un But-Une Foi
Coordonnateur résident *Nom* MBARANGA GASARABWE *Signature* *Date & visa :* 28/07/2020 [redacted] Coordonnateur Résident des Activités Opérationnelles du Système des Nations Unies au Mali – B.P.120 Bko MALI – Tél: 20 70 00 00	**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)** *Nom du représentant :* *Signature* *Date & visa :*

[6] Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

Depuis la crise qui a ébranlé le pays en 2012, Interpeace et l'IMRAP ont mené un vaste processus de recherche action participative (RAP) portant sur les obstacles et solutions à la paix au Mali[7]. Les Maliens consultés ont affirmé de manière consensuelle que la priorité immédiate devrait être de mettre fin à l'insécurité chronique **en rétablissant la confiance entre les populations et les FDS** chargées d'assurer leur protection. En effet aux yeux des FDS comme des civils, leur défiance réciproque et le manque de collaboration qui en découle expliquent en grande partie l'incapacité actuelle des forces de défense et de sécurité (FDS) à remplir leurs fonctions. Afin d'y remédier, les Maliens ont identifié quatre solutions prioritaires, **mettant au cœur le dialogue et l'inclusivité du secteur de la Défense et de la Sécurité**[8].

Une faible représentation des femmes dans le processus de paix

En dépit du **rôle prédominant des femmes maliennes tant pour l'alimentation des conflits que pour leur résolution** en dehors des cercles décisionnels officiels, mis en exergue par les processus menés par Interpeace et l'IMRAP, elles font face à plusieurs obstacles d'ordre structurel rendant difficile leur participation dans les structures de paix et dans les FDS. **Les Maliennes restent faiblement représentées dans les sphères officielles de décision**, notamment dans les processus de paix, les **femmes des milieux ruraux** se sentant **particulièrement exclues**[9]. Chez ces dernières, désignées comme « **femmes de la base** », les consultations menées ont, en effet, révélé un **déficit important d'information**. Les informations sur l'Accord de Paix et les décisions politiques prises au sommet n'étant pas relayées (surtout dans les campements de nomades et/ou villages reculés des régions du Nord), menant à un déséquilibre qui crée des tensions.

Une crise de confiance entre les femmes leaders et les femmes de la base

Les consultations, dans le cadre de la première phase du projet en cours « **Femmes, Défense et Sécurité** » ont aussi mis en exergue une **crise de confiance entre les femmes leaders du Nord**

[7] IMRAP et Interpeace, Autoportrait du Mali sur les obstacles à la paix, 2015

[8] IMRAP et Interpeace, *Renforcement de la confiance entre populations civiles et forces de défense et de sécurité : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali*, 2016.

[9] Certains efforts ont été fournis lors du processus de négociation d'Alger, les femmes ayant été conviées comme représentantes de la société civile. Toutefois, les femmes consultées par l'IMRAP lors du projet PeaceNexus, les jugent insuffisants, notamment dans le cadre de la participation des femmes à la mise en œuvre de l'Accord.

et **un détachement entre les femmes de la base** et les résidentes des chefs-lieux. Il apparait donc primordial de **rapprocher les femmes des mouvements signataires** à Bamako et dans les capitales régionales **avec les femmes à la base** dans les régions pour **renforcer leur participation aux structures nationales de paix** et ainsi assurer une **meilleure inclusivité du processus de paix.**

Des obstacles à la participation des femmes au sein des FDS qui alimente la méfiance

Parallèlement, les femmes sont également **très peu représentées dans les forces de défense et de sécurité[10].** Cette exclusion (accentuée dans les régions du Nord, notamment à Gao) **alimente la méfiance des femmes à l'égard des FDS** et encourage les cycles de violence. Au cours des consultations menées dans les régions de Gao et Tombouctou et dans le District de Bamako[11], les femmes ont pu s'exprimer sur les **obstacles à leur participation et leur avancement au sein des FDS**. Le **recrutement**, et les procédures qui l'entourent (visites corporelles, critères d'âge entre autres), sont ressortis comme l'un des défis majeurs auxquels les jeunes femmes/filles font face pour intégrer les forces armées et de police. Afin de palier à cela, un plaidoyer a été mené par l'IMRAP auprès des acteurs clés concernés (Ministères de la Défense et de la Sécurité et de la Protection civile notamment) pour **rallonger l'âge du recrutement** au sein des FDS. Le rallongement de l'âge du recrutement au sein des FDS est une mesure exprimée par les jeunes femmes/filles elles-mêmes lors des consultations. L'âge limite de recrutement est ainsi passé de **22 à 26 ans** au sein de la Police nationale[12], une avancée majeure pour renforcer la participation des femmes.

Malgré ces efforts, les femmes restent sous-représentées au sein des FDS et/ou souvent reléguées à des tâches administratives sans pouvoir réellement espérer **gravir les échelons de la hiérarchie**. Interpeace et l'IMRAP ont pu constater que les jeunes femmes/filles **manquent souvent de confiance en elles** et estiment qu'elles n'ont pas les capacités requises pour intégrer les forces et/ou aspirer à des postes plus élevés.Le **manque d'accès à l'information sur les processus de recrutement et sur les FDS** en général constitue également, selon les jeunes femmes/filles consultées, un obstacle à leur participation. Simultanément, un dialogue entre les femmes et les hommes au sein des FDS est nécessaire pour renforcer leur collaboration et obtenir l'appui des hommes dans la promotion des femmes.

Un risque de frustration chez les jeunes femmes/filles des groupes armés

En outre, durant le travail mené par Interpeace et l'IMRAP dans la région de **Mopti** autour du **processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR)[13]**, les jeunes/femmes

---

[10] En 2014, la police comptait 12,4% de femmes, l'armée de terre 7%, l'armée de l'air 6%, la gendarmerie 3%, la garde nationale 5%. TRIQUET Veerle et SERRANO Lorraine, *Le genre et le secteur de la sécurité,* DCAF, 2015.

[11] Consultations menées par Interpeace et l'IMRAP lors de la première phase du projet « Femmes, Défense et Sécurité », 2017-2018

[12] ARRETE N°2018 - 1582 MSPC-SG du 14 mai 2018 portant ouverture d'un concours direct de recrutement à la Police Nationale, article 2.

[13] Consultations du projet d'Interpeace et de l'IMRAP, financé par le Canada, « Renforcement des capacités de

consultées faisant partie **des groupes armés** ont exprimé leur désir d'être intégrées au DDR pour pouvoir *in fine* rejoindre les rangs des FDS. Cependant, le nombre de place limité et les garanties de prendre part au processus ne sont pas certaines. Le **risque de frustration** est perceptible et a été manifesté par ces **jeunes femmes/filles** qui n'écartent pas la possibilité d'intégrer un groupe plus « extrémiste » si elles n'étaient pas sélectionnées.

Un renforcement nécessaire des connaissances des femmes de la base et au sein des FDS

Par la présente phase deux, Interpeace et l'IMRAP entendent profondément adresser ces causes structurelles de tension. Ainsi, les actions seront orientées vers le **renforcement de la connaissance des femmes de la base sur les structures locales de paix en lien avec la mise en œuvre de l'Accord pour qu'elles aient les capacités de les intégrer ou de collaborer avec elles.** Pour répondre à **la crise de confiance** entre les femmes, Interpeace et l'IMRAP effectueront un travail de rapprochement entre les femmes de la base et celles issues des groupes de plaidoyer à Bamako. De même, les formations à l'outil **'cercle de paix'** (v. partie II d.), contribueront à assurer une plus forte cohésion entre elles. **Le faible effectif féminin dans les FDS** étant à la base des tensions entre cette entité et les femmes, une plus grande inclusion des femmes au sein de ces forces permettrait de rétablir le lien entre elles et les populations frustrées et méfiantes et de renforcer ainsi la confiance ébranlée. Un appui sera également apporté aux **jeunes femmes/filles désireuses d'intégrer les FDS dans leur démarche en leur fournissant les outils et les informations nécessaires** pour qu'elles puissent rejoindre les FDS par la voie 'classique' et ainsi éviter de tomber dans la violence. Nous envisageons, par ailleurs, travailler à la **multiplication des modèles de réussites possibles pour les jeunes femmes/filles** en vue de **réduire les risques de marginalisation et d'engagement vers la violence**, en nous basant sur nos précédents processus de recherche, précédemment réalisés au Mali et en Côte d'Ivoire **auprès des jeunes femmes/filles**, qui ont mis en exergue le potentiel avantage de cette multiplication des modèles de réussites dans ce genre de processus.[14]

Principales parties prenantes au projet

Le projet engagera **principalement des femmes et des jeunes femmes/filles** (de 18 à 29 ans, selon la définition de la résolution 2250 (2015) du Conseil de Sécurité des Nations Unies) issues des régions de Gao et de Mopti et du District de Bamako. **Plus de 700 d'entre elles prendront part de manière directe** (formation, dialogue, etc) **ou indirecte** (formation par des femmes formées) **aux activités** menées par l'IMRAP et Interpeace. A cela s'ajoutent **des milliers de Maliennes et Maliens** qui seront **touchés sur l'ensemble du territoire national** par un sondage SMS (environ 8000), la publication de clips vidéo sur les réseaux sociaux (3000) et par une campagne d'information (émissions radio, projections-débats, journées de communication, etc.) grâce à la collaboration avec la **Fondation Hirondelle, Studio Tamani**

---

la MINUSMA en sensibilité aux conflits et dialogue communautaire pour une meilleure compréhension mutuelle et la consolidation de la paix (RCMP-Canada) » entre août 2017 et juillet 2018.

[14] Interpeace, IMRAP, « Je marche avec les garçons » Trajectoires des jeunes vers la violence, miroir des dynamiques de genre à l'échelle de leur société ? » (Novembre 2017) et « Au-delà de l'idéologie et de l'appât du gain : trajectoires des jeunes vers les nouvelles formes de violence en Côte d'Ivoire et au Mali » (Octobre 2016)

et Radio Mikado. Le nombre d'auditeurs potentiels pour les campagnes radiophoniques est de **plus de 3 millions**, grâce au réseau de radios partenaires du Studio Tamani au Mali. Les journées portes ouvertes et les projections-débats à travers le Pôle Dialogue Mobile (PDM, un outil de l'IMRAP qui permet aux gens dans différentes localités d'avoir accès aux opinions et témoignages de Maliens d'autres régions et animer les débats) toucheront au minimum 1000 personnes. Au niveau du ***Résultat 1***, les **jeunes femmes/filles désireuses d'intégrer les FDS** seront essentiellement visées, avec une attention particulière pour **celles qui font partie de groupes armées et/ou en rupture de confiance envers les FDS**. L'accent sera également porté sur les **femmes au sein des FDS** qui sont reléguées à des tâches administratives et/ou peu valorisantes et **qui souhaiteraient gravir les échelons de la hiérarchie**. Au niveau du ***Résultat 2***, **10 femmes clés** de Gao ville et des chefs-lieux de cercles qui **démontrent une légitimé et un contact actif avec les femmes de le base** (dans les villages et campements), y compris celles associées aux groupes armés seront identifiées pour être formées en méthode cercle de paix et sur les structures locales de paix existantes en lien avec la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix. Elles dispenseront ensuite, avec un accompagnement d'Interpeace et de l'IMRAP ces mêmes **formations aux femmes de la base** qui n'ont pas accès à l'information. Pour une plus grande inclusivité, ce processus sera également répliqué avec **10 femmes du camp de réfugiés du Burkina ou au Niger** (à déterminer en fonction de l'identification).

Les **hommes** seront également **ciblés à un niveau transversal** : les activités du *Résultat 1 et 2* prendront en compte les dynamiques entre les hommes et les femmes, notamment au sein des FDS et dans les milieux ruraux de la région de Gao. Au sein des FDS, le projet envisage des séances de dialogue et partage d'expériences sur le leadership féminin, afin d'identifier les bonnes pratiques et leçons apprises pour une plus forte implication des femmes dans les corps armés. Dans le ***Résultat 2***, les hommes membres des structures de paix seront aussi mis en dialogue direct avec les femmes clés et les femmes de la base afin de trouver des pistes d'intégration, voies d'accès aux femmes désireuses d'intégrer les différentes structures de paix et/ou collaborer avec elles d'une manière plus active. Au niveau institutionnel, les **différents corps des FDS** (notamment la police et armée) seront mobilisés dans le cadre de ce projet, sans omettre l'engagement des **ministères clés** qui assureront le portage du projet et l'appropriation au niveau politique et dans les sphères de décision. Les **structures de paix**, telles que les autorités intérimaires et le MOC, seront mobilisées afin de faciliter et renforcer la participation des femmes à leur sein dans la région de Gao et à Bamako en particulier. Les **acteurs internationaux** au Mali feront partie des parties prenantes, ayant un intérêt dans la mise en œuvre de ce projet et sa thématique : les bailleurs présents et engagés au Mali seront impliqués autour d'activités virtuelles, vu la situation sanitaire mondiale.[15] Les **activités de dissémination et de partage de leçons apprises** et bonnes pratiques se feront à travers des **outils en ligne, la radio, les réseaux sociaux et la télévision** : sont prévus la tenue d'un Webinar ouvert à une cible nationale, régionale et internationale, des débats télévisés, des entretiens avec des personnalités clés à rediffuser en ligne, sur les réseaux sociaux, des débats radio, entre autres. ~~es tables rondes, dans le Groupe d'Appui au Programme et dans la~~

[15] Pandémie Covid-19

~~conférence internationale prévus dans les activités du projet, afin de catalyser la mobilisation de fonds pour les thématiques de ce projet.~~

b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et promeut l'appropriation nationale. Décrire comment les composantes sont complémentaires d'autres interventions dans ce secteur d'intervention / cette zone géographique, y compris les enseignements tirés d'appui apporté dans le passé par le PBF (ou autre).

Le projet s'insère dans les efforts du PBF et de ses partenaires visant à favoriser **une approche multi-sectorielle de consolidation de la paix**, consciente des risques contextuels existants et cherchant à atteindre un impact catalytique pouvant créer des conditions pour une plus grande stabilité à long terme. **Interpeace et l'IMRAP sont bien placés pour pouvoir mettre en** œuvre ce **projet** : disposant d'une forte confiance des populations et des autorités, Interpeace et l'IMRAP seront en mesure de toucher des thématiques sensibles grâce à leur neutralité et impartialité reconnues par les populations. La thématique du projet – inclusivité du processus de paix par l'intégration des femmes à la marge dans les FDS et structures de paix – vient ainsi **compléter et solidifier le portfolio du PBF et de ses projets IRF** visant à promouvoir le dialogue et la réconciliation nationale, l'autonomisation des femmes et des jeunes, et des médias professionnels et sensibles au conflit. Le projet proposé s'inscrit également dans la lignée de la **feuille de route du Peacebuilding Fund pour le Mali** dont les actions concernant le **genre** se focalisent sur *« l'implication des femmes dans les processus de médiation et de consolidation de la paix »* [16]. Plus concrètement, le projet propose de compléter les initiatives du PBF actuellement en cours/menées intitulées *« Appui au renforcement des capacités de résilience aux conflits des femmes et des jeunes dans les régions de Gao et Tombouctou »* et *« Projet de l'éducation pour la consolidation de la paix au nord du Mali »*, mais aussi du projet *« Cases de la femme pour la paix et la cohésion sociale »* précédemment conduit dans la région de Gao. Les leçons apprises de ces projets permettront à Interpeace et à l'IMRAP de **combler les manques décelés et renforcer les capacités existantes**. Interpeace et l'IMRAP cibleront les femmes les plus concernées et de difficile accès afin d'assurer une inclusivité du processus.
Le projet complètera aussi l'initiative récemment lancée par la MINUSMA et financée par le PBF pour **renforcer la cohésion sociale dans la région de Mopti en ciblant les femmes et les jeunes**[17]. Le projet visera à y contribuer à travers le renforcement de cette cohésion et confiance spécifiquement autour des jeunes femmes/filles notamment et les FDS autour du recrutement. En outre, le projet se mettra en contact avec la MINUSMA pour l'identification des 45 femmes déjà formées en maintien de l'ordre et droits humains pour pouvoir les intégrer en tant que modèles pour les jeunes femmes/filles désireuses d'intégrer les FDS. Ce projet s'inscrit dans la *Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel*[17], entre autres en veillant à respecter l'égalité des sexes, notamment dans la participation des femmes à la prise de décisions.

---

[16] UNPBF, « feuille de route du Peacebuilding Fund pour le Mali », paragraphe 25, p.7

[17] Conseil de Sécurité des Nations Unies, « La situation au Mali » Rapport du Secrétaire général, 06 juin 2018, paragraphe VI, p.10

[17] https://unowas.unmissions.org/fr/strat%C3%A9gie-int%C3%A9gr%C3%A9e-des-nations-unies-pour-le-sahel

Au niveau gouvernemental, le projet s'insère dans les efforts de l'Etat pour renforcer le rôle des femmes dans les FDS et cadres de décisions. En premier lieu, **l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger** qui apporte des garanties aux droits des femmes et valorise leur rôle pour la paix au Mali (article 1 et 51 notamment). Le projet s'inscrit également dans la **Politique Nationale Genre du Mali** qui préconise l'**égalité entre les femmes et les hommes** comme *« une **condition nécessaire** pour la réalisation des grands objectifs poursuivis par le Mali, à savoir la croissance économique, la réduction de la pauvreté, la **stabilité et la cohésion sociale**. »* En s'attachant à renforcer la confiance entre les populations et les FDS via une plus grande inclusion des femmes, le projet s'inscrit dans le *Plan Cadre du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile pour l'amélioration du lien de confiance entre les forces de sécurité et la population (2018-2021).* Ce plan parle explicitement des problématiques liées au recrutement des femmes au sein des FDS.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une **brève description du contenu du projet** – les résultats attendus du projet, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

Le projet « **Leadership féminin engagé pour une paix inclusive** » agit à plusieurs niveaux, à partir du niveau individuel pour passer au niveau collectif afin d'influencer le niveau structurel du processus de paix et de sécurité au Mali. Les principaux résultats attendus sont :
Résultat 1 **:** Renforcer la confiance entre FDS et femmes en améliorant les conditions de recrutement et de progression des femmes au sein des FDS au Mali, particulièrement dans les régions de Mopti et Gao.
Résultat 2 **:** Renforcer la participation des femmes clés et à la base de profils socio-politiques différents dans les structures locales de paix en lien avec la mise en œuvre de l'Accord pour la paix dans la région de Gao et à Bamako.

Les activités du projet répondent directement aux facteurs identifiés dans l'analyse du conflit, en visant à atteindre les femmes les plus concernées, notamment les jeunes, celles qui sont en rupture de confiance avec les FDS mais qui souhaitent les intégrer, celles au sein des FDS, surtout dans le bas de la hiérarchie, mais aussi les femmes qui, pour des raisons géographiques et sécuritaires, restent 'aux marges' de la société, surtout dans les régions du Nord et dans les camps de réfugiés (on parle de 'femmes de la base').

Les activités des deux Résultats (R1 et R2) agissent dans un premier temps sur le **dialogue entre les parties prenantes** pour **générer une cohésion de base**. Dans le ***Résultat 1***, une des activités clé sera la **facilitation d'un dialogue entre les FDS et les jeunes femmes/filles,** notamment celles qui font partie des groupes armés et/ou sont en rupture de confiance avec les FDS. Cet exercice sera fait à travers **l'outil U-Report (UNICEF), pour effectuer une analyse à large échelle (8000 personnes)** des volontés et obstacles des jeunes femmes/filles à leur

intégration dans les FDS. Des **focus groupes avec les femmes** en rupture de confiance envers les FDS suivront pour récolter des données qualitatives, impliquant plus de 100 personnes. Des **séances de dialogue** seront donc facilitées entre les membres des FDS et les jeunes femmes/filles pour identifier des recommandations à diffuser. Dans le ***Résultat 2***, l'identification des femmes clés et leur **mise en relation à travers des cercles de paix** sera la première étape : les cercles de paix serviront à créer des liens plus forts de confiance entre elles. Une **formation** sera menée pour qu'elles puissent avoir les informations nécessaires sur l'Accord et les voies d'accès aux structures de paix. Des **modules de formation** seront élaborés avec les femmes clés.

Le projet agira donc sur **l'accès à la bonne information**. Pour le ***Résultat 1*** ceci se traduira par une **campagne d'information sur le processus de recrutement** pour les jeunes femmes/filles désireuses d'intégrer les FDS : l'IMRAP produira des **clips vidéo** sur les rôles des différents corps des FDS qui seront disséminés sur les **réseaux sociaux et à travers le PDM.** A ceux-ci s'ajouteront aussi des **campagnes radiophoniques** facilitées par le Studio Tamani/Fondation Hirondelle et des **journées de communication (et portes ouvertes pour les FDS)**. Au niveau du ***Résultat 2***, les **femmes clés formées iront vers les femmes de la base avec leurs modules de formation** pour informer et animer des dialogues autour de l'inclusion des femmes dans les structures de paix. Elles dispenseront **20 formations au niveau des villages et camps de nomades**. Sur la base de ces échanges, des **recommandations et messages clés** seront identifiés et seront sujet de débat à un **atelier d'échange et plaidoyer à Bamako** entre les femmes clés, de la base et les femmes du groupe de plaidoyer de la CMA/Plateforme qui existe à Bamako. Une ***phase d'action*** suivra. Pour le ***Résultat 1*** le projet **accompagnera les jeunes femmes/filles dans leur dépôt de candidature** pour les FDS **(niveau individuel)** et appuiera aussi un **système de recrutement** plus favorable aux jeunes femmes/filles **(niveau structurel).** Interpeace et l'IMRAP **formeront plus de 100 jeunes femmes/filles** à travers des séances de renforcement de capacités et un système de **mentorship : 15 femmes FDS seront identifiées comme modèles** et seront mises en lien avec les jeunes femmes/filles. Au niveau structurel, les **FDS et Ministères respectifs seront appuyés dans la formulation de critères inclusifs** des femmes pour le recrutement au sein des FDS. Interpeace et l'IMRAP mobiliseront **un Groupe d'Appui au Programme** formé de Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et autorités afin de créer un cadre d'échange de haut niveau.

Par la mise en place d'un système d'appui aux jeunes femmes/filles intéressées à rejoindre les FDS, le projet vise à établir une **égalité de chance et un meilleur équilibre entre femmes et hommes dans les processus de recrutement au sein des FDS** vise à établir et ainsi augmenter la progression des femmes dans ces corps pour permettre une meilleure inclusivité et représentation de celles-ci et *in fine* renforcer la confiance entre les femmes – la population au sens large – et les FDS. Dans le ***Résultat 2*** des **voies d'accès à l'intégration des femmes** de la base aux structures de paix seront identifiées à travers des **séances de dialogue** (femmes et membres des structures de paix) et un **groupe de suivi et plaidoyer sera appuyé techniquement** pour un suivi proche des actions de participation et collaboration avec les structures de paix. Le projet entend donc renforcer **l'égalité entre les hommes et les femmes à l'accès à l'information** à la fois sur les processus de recrutement mais aussi sur l'Accord de

Paix pour permettre une meilleure implication des uns et des autres dans les mécanismes de paix et de sécurité. Enfin, un **dialogue et un partage de bonnes pratiques** seront facilités. Pour le ***Résultat 1***, Interpeace et l'IMRAP **faciliteront un dialogue sur le leadership féminin au sein des FDS** entre femmes en haut de la hiérarchie et femmes en bas ainsi qu'entre les femmes et hommes FDS pour discuter des dynamiques de genre et des opportunités de leadership féminin. Pour le ***Résultat 2*** le projet envisage une **campagne d'information à travers des PDMs et programmes radios** en partenariat avec la Fondation Hirondelle pour animer un débat sur la participation des femmes dans le processus de paix. Sont également prévus la tenue d'un **Webinar ouvert à une cible nationale, régionale et internationale, des débats télévisés, des entretiens avec des personnalités clés à rediffuser en ligne, sur les réseaux sociaux, des débats radio**, entre autres : ces activités 'virtuelles' répondent aux défis liés aux obstacles posés à la tenue d'activités de rassemblement en temps de Covid-19. Il s'agira de tenir une **campagne de communication et information** sur les différents réseaux. Lors de ces activités, les bonnes pratiques, expériences et outils pour la participation des femmes dans les structures de paix seront partagés. Une participation et un engagement en ligne de plus d'une centaine d'acteurs est prévue. ~~**Une table ronde à Bamako** est envisagée à ce même fin, ainsi qu'une **conférence internationale regroupant au moins 40 acteurs clés**, dont la majorité de Maliennes (de Gao et autres régions) mais aussi de l'Afrique subsaharienne et d'ailleurs. Lors de cette conférence les bonnes pratiques, expériences et outils pour la participation des femmes dans les structures de paix seront partagés.~~

Covid-19

Covid-19 : quel rôle pour les femmes dans la prévention ?

Considérant la situation sanitaire mondiale, la place des femmes dans la lutte contre le Covid-19 fera partie des débats et des leçons à tirer. Afin d'élaborer **des messages clés** sur le rôle des femmes dans la lutte contre le Covid-19, nous proposons :

- Lancer des **questions aux femmes artisanes de paix** via leur groupe WhatsApp sur les **actions qu'elles sont en train de prendre dans la lutte contre le Covid-19**
- Lancer des questions (via téléphone, en personne, sur WhatsApp sur **l'évolution des dynamiques sociales (y compris le conflit)** de leur point de vue et leurs observations de la situation sociale (en lien avec le Covid-19 et non)
- Encourager et appuyer les **actions qu'elles peuvent entreprendre pour atténuer les tensions** en tant qu'artisanes de paix
- Drafter **un document avec des messages clés** issus de cette analyse sur ~~quel est~~ le rôle spécifique des femmes dans la lutte contre le Covid-19 et ses implications sociétales.

Réorientation des activités : capitaliser sur les acquis pour la lutte contre le Covid-19

- Travailler avec les **autorités sanitaires compétentes** (les comités de crise du Ministère de la Santé, Ministère du Développement Social) pour **connaitre les messages de prévention/sensibilisation** à diffuser

- **Outiller les femmes clés** avec ces messages et accompagner leur diffusion auprès de leurs bases et communautés
- **Organiser des programmes radio** sur la sensibilisation au Covid-19 dans les langues locales.
- **Utiliser les groupes WhatsApp** des femmes clés pour les messages de sensibilisation (les femmes artisanes de paix sont déjà en train de partager des informations clés à travers les groupes WhatsApp qui ont été créés à l'issu de chaque session de formation)

b) **Cadre des résultats du projet**. Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

c) Fournir une **théorie du changement pour le projet**

SI les femmes les plus concernées par la situation de non-paix sont informées et mises en confiance sur les rôles qu'elles pourraient jouer au sein des FDS et des structures locales de paix et sont appuyées à y intégrer **ALORS** elles s'engageront davantage dans un dialogue et une collaboration plus étroite avec ces acteurs **PARCE QU'elles** seront plus conscientes de leurs potentiels et des leurs capacités et auront plus de confiance envers les FDS et structures locales de paix.

d) **Stratégie de mise en œuvre du projet** – expliquez comment le projet va réaliser les activités de la manière la plus effective et efficace pour atteindre les résultats, y compris la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le critère de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

Efficacité & effectivité du projet

L'efficacité se veut au cœur de la mise en œuvre du présent projet. En effet, pour une utilisation optimale des ressources allouées à ce processus, Interpeace et l'IMRAP s'appuieront sur les acquis du projet « **Femmes, Défense et Sécurité** » par la capitalisation des relations tisées d'une part et par la mise en place de solutions permettant d'atteindre leurs objectifs en utilisant le moins de ressources. Les processus précédents, notamment celui en cours « **Femmes, Défense et sécurité** » ont permis à Interpeace et l'IMRAP de tisser d'importantes relations dans les différentes zones du projet avec des acteurs clés des FDS, de la société civile, des communautés voire des autorités locales, administratives et gouvernementales. Ces avantages évitent ainsi à Interpeace et à l'IMRAP la conception d'activités de prise de contacts et de mise en relation et d'y allouer des ressources. Autrement dit, Interpeace et l'IMRAP gagnent en termes de temps et d'argent grâce à la capitalisation de leurs relations précédemment tissées. Dans cette même logique, un bureau de l'IMRAP sera installé à Mopti afin de se rapprocher davantage des cibles, mais aussi, de réduire certains coûts de fonctionnement et de logistique (comme par exemple les DSA et frais d'hébergement liés aux activités dans la région de Mopti,

mais aussi les difficultés logistiques liés aux vols entre Bamako et Gao). La présence d'Interpeace à Bamako, notamment dans le cadre de ce projet, vient matérialiser et appuyer cette volonté de réalisation efficace et effective des objectifs fixés dans la présente proposition.

L'un des principaux obstacles à la participation des femmes, en particulier celles de la base, dans les structures de paix et dans les FDS concerne le manque d'information. Pour répondre à cette difficulté, Interpeace et l'IMRAP procèderont à la formation de femmes clés pour la dissémination des informations pertinentes liées aux structures de paix et aux FDS dans les localités reculées. Cette méthode a l'avantage de réduire les coûts liés à la communication, au transport et d'impliquer davantage les populations locales, contribuant à la réduction du fossé entre femmes. La difficile évolution des femmes dans les FDS reste un obstacle à leur pleine participation dans cette entité. Par la mise en place d'un système de mentorat, Interpeace et l'IMRAP mettront en relation les femmes les plus haut-gradées et les soldates de rang inférieur à l'intérieur ou non d'une même unité ou d'un même corps afin d'assurer la pérennité des résultats du projet et d'en accentuer les impacts. Les coûts alloués seront donc réduits dans la mesure où Interpeace et l'IMRAP se chargeront de suivre cette action et de s'assurer de l'atteinte efficace et effective des résultats visés, par un accompagnement continu.

Choix des zones géographiques du projet

Le projet sera mené dans trois zones géographiques distinctes : les régions de Gao, Mopti et le District de Bamako. Pour les raisons évoquées dans l'analyse de conflit, ces zones présentes des dynamiques conflictuelles autour des femmes que le présent projet souhaite adresser. Tout d'abord à Gao, l'exclusion des femmes au sein des FDS alimente la méfiance à leur égard et accentue le manque de confiance entre populations et FDS. Par ailleurs, la première phase du projet a mis en exergue la nécessité de travailler avec les femmes de la base dans cette région afin de faciliter leur accès aux informations relatives notamment aux FDS (recrutement en particulier), à l'Accord pour la Paix et aux décisions politiques prises à Bamako. Ensuite, la motivation qui sous-entend le choix de Mopti répond à une demande explicite qui a émergée lors de précédents processus de recherche à Mopti. Interpeace et l'IMRAP ont pu constater le risque pour certaines jeunes femmes/filles d'intégrer des groupes plus « extrémistes » si celles-ci ne parvenaient pas à intégrer un corps armé officiel. Ces raisons nous ont poussé à poursuivre notre travail dans cette zone. Enfin, en vue d'assurer le portage politique du projet dans les plus hautes sphères de décision, il est crucial de continuer à mener le travail en cours avec les acteurs clés impliqués (des Ministères notamment) dans le projet. Les recommandations émises par les populations pourront ainsi être portées à l'attention d'acteurs clés pour qu'ils puissent mener des actions adaptées. Pour cette raison, Bamako constitue également une des zones d'intervention du projet. ~~Lors de la phase I du projet, l'importance de l'implication des femmes dans les camps de réfugiés est ressortie comme une importante leçon apprise : cette deuxième phase veillera à inclure la voix des femmes des camps de réfugiés, souvent très influentes. Pour cela, les activités du résultat 2 toucheront aussi un camp de réfugiés (au Niger ou Burkina), non loin de la région de Gao.~~

Critères de sélection des bénéficiaires

Le **processus d'identification des bénéficiaires** se basera sur le réseau existant de femmes (toutes catégories confondues) avec lequel l'IMRAP et Interpeace ont déjà travaillé lors de processus précédents. L'IMRAP dispose en effet de nombreux points de contact locaux dans les régions de Gao et de Mopti (ainsi que dans les camps de réfugiés) autant au niveau de la population que des autorités locales/régionales mais également à Bamako où l'IMRAP a pu accroitre progressivement sa légitimité auprès d'acteurs clés pour le présent projet (Ministère de la Défense, de la Sécurité et de la Protection civile, Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, DGPN, Etat-major Général des Armées, etc.). Conformément à l'approche Interpeace et l'IMRAP, les solutions pour résoudre les situations conflictuelles doivent provenir des populations locales. Par conséquent toute action entreprise dans le cadre du renforcement de la cohésion sociale ou de la résolution d'un conflit doit répondre à leurs attentes et aspirations. Dans cette logique, Interpeace et l'IMRAP, dans le cadre du présent processus, s'attèleront à sélectionner les bénéficiaires sur la base de leur légitimité, crédibilité et représentativité auprès des populations. Ces bénéficiaires seront donc des personnes reconnues, respectées et acceptées de tous, au sein de leurs localités, voire au-delà pour leur intégrité et leurs capacités à entretenir des relations de confiance avec toutes les communautés et/ou tous les acteurs sans distinction. Une attention particulière sera portée sur des individus ayant une forte capacité à influencer les opinions d'un grand nombre de personnes quelles que soient leur appartenances sociales ou communautaires. De même, un accent particulier sera mis sur l'équilibre de genre tout le long du présent processus. Les hommes et les femmes auront des chances égales d'être sélectionnés parmi les bénéficiaires et participeront au processus de façon équitable, néanmoins avec une plus forte participation des femmes afin de répondre aux besoins du projet.

L'égalité de genre au centre du projet

Le projet porte sur **l'intégration des femmes concernées par la situation de non-paix dans les FDS et les structures locales de paix à travers la promotion d'un leadership féminin**. Bien que le groupe cible du projet soit majoritairement féminin, **une attention particulière sera portée au rôle et à la participation des hommes**, en particulier au sein des FDS, ceux-ci jouant une fonction primordiale dans l'avancement de l'égalité de genre. La prise en considération des besoins et rôles sociaux des deux sexes permet également de contribuer à la promotion d'une société plus pacifique où les particularités des citoyens sont mieux comprises et leurs besoins pris en compte. Selon Onu Femme, le taux de participation des femmes dans la mise en œuvre de l'Accord de Paix est de 3%[18], ce projet va donc s'attacher à créer des espaces et des systèmes qui pourront générer des conditions propitiatoires à leur inclusion dans les mécanismes de paix et de sécurité au Mali (structures de paix et FDS). A cet effet, le projet vise à accompagner 120 femmes clés et de la base pour renforcer leur connaissance des structures locales de paix en lien avec la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et leur capacité d'analyse conjointe des opportunités et bonnes pratiques pour y participer. Cet accompagnement de près permettra de leur donner la confiance d'influencer et d'informer leur communauté, qui

[18] ONU Femmes, communication sur « la Résolution 1325 et application au Mali » lors du lancement du projet PBF actuellement en cours qui a eu lieu le 28 septembre 2017.

deviendra des bénéficiaires indirectes du projet. Elles seront mises en dialogue direct avec les structures de paix, afin d'élaborer des actions conjointes et mettre en avant leurs idées. Ainsi, le projet vise à **contribuer à inclure les femmes, au même titre que les hommes, dans ces structures de paix et la mise en œuvre de l'Accord**.

Calendrier de mise en œuvre des activités

	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17	M18	M19	M20	M21
enforcer la confiance entre FDS et femmes en améliorant les conditions de recrutement et de progression des femmes au sein des FDS au Mali, particulièrement dans les régions de Mopti et Gao																					
1.1 | Au moins 35 actions d'amélioration de l'accès à l'information pour les jeunes femmes, particulièrement celles des groupes armés et en rupture de confiance envers S, concernant les rôles des FDS et les voies de recrutement, sur l'ensemble du territoire, principalement dans les régions de Mopti et Gao																					
1 | Facilitation d'un dialogue entre S et les jeunes femmes et filles, ment celles des groupes armés et/ou ure de confiance envers les FDS;																					
2 | Campagne d'information sur le us de recrutement, notamment pour es femmes/filles désireuses er les FDS																					
1.2 | Mise en place d'un système d'appui aux jeunes femmes, particulièrement celles des groupes armés, intéressées à joindre les FDS par les processus de recrutement s régions de Gao et Mopti et Bamako																					
1 | Accompagnement des jeunes s/filles dans leur dépôt de ature au sein des FDS																					
2 | Appui aux systèmes de ment existants à la mise en place de ons favorables à la candidature des s aux FDS																					
1.3 | Au moins 270 femmes et hommes au sein des FDS sont conscients des opportunités et bonnes pratiques concernant le leadership féminin au sein des FDS dans les de Mopti et Gao et à Bamako																					
1 | Facilitation d'un dialogue sur le hip féminin au sein des FDS entre mes et entre les femmes et les s																					
nforcer la participation des femmes clés et à la base de profils socio-politiques différents dans les structures locales de paix en lien avec la mise en œuvre de d pour la paix dans la région de Gao et à Bamako																					

2.1. Au moins 120 femmes clés et à la base de profils socio-politiques différents sont renforcées dans leur connaissance des structures locales de paix en lien avec la œuvre de l'Accord pour la paix et dans leur capacité d'analyse conjointe des opportunités et bonnes pratiques pour y participer dans la région de Gao																				
1 | Formation des femmes clés facilitateurs sur les dialogues s autour de la participation des dans les structures locales de paix les mesures de prévention contre le 19																				
2 | Formation et dialogue avec les à la base sur la participation des aux structures locales de paix des rôles des femmes dans la lutte e Covid-19																				
2.2 | 3 structures locales de paix et au moins 40 femmes sont engagées dans des actions conjointes concernant la participation des femmes dans ces structures à Gao, leçons tirées dont objet d'une campagne de plaidoyer																				
1 | Analyse conjointe entre femmes tures de paix pour le renforcement rticipation et la collaboration des dans les structures de paix et ne de sensibilisation publique autour ommandations et messages clés																				
2 | Actions conjointes de mise en t de plaidoyer autour des andations et messages clés																				

Cohérence entre les résultats

Ce projet vise à contribuer **à l'inclusivité du process de paix au Mali** par l'intégration des femmes dans les rangs des FDS et dans les structures locales de paix en lien avec la mise en œuvre de l'Accord pour la paix. Comme mentionné dans l'analyse, il est prouvé que les femmes ont des **fortes potentialités de consolidation de la paix**. Une participante à un de nos projets en cours affirmait ceci : *« ce sont les femmes qui encouragent la guerre et ce sont elles qui la finissent, les femmes sont incontournables dans le processus de paix »*. Ceci démontre le **poids qu'elles ont au sein de leurs famille** (sur leurs maris, leurs frères et fils en particulier) et communautés en termes d'influence. Cette influence peut être exploitée au sens positif pour la résolution pacifique des conflits et pour un engagement communautaire à la consolidation de la paix. Néanmoins, leur influence peut aussi être exploitée dans un sens négatif, incitant à la violence et créant de profonds clivages. Ces femmes **manquent de bonnes informations** sur les rôles et responsabilités des FDS, sur le processus de consolidation de paix au Mali et sur les manières par lesquelles elles pourraient collaborer avec ces structures. L'analyse de ONU Femmes montre que les femmes ne représentent que 3% des membres des structures de paix au Mali. Elles sont donc très peu impliquées, malgré leur importance au sein de la société. Ce manque d'informations restreint leur volonté et confiance à s'engager, ce qui rend le processus peu inclusif et inefficace.

Le projet mènera une campagne d'information sur les **rôles qu'elles pourraient jouer** au sein des FDS et dans les structures de paix, particulièrement pour les femmes, jeunes femmes/filles des régions de Mopti et Gao, ainsi que dans le District de Bamako mais avec **des activités clés dans toutes les régions du Mali (campagne de communication, journées portes ouvertes)**, afin d'accroître la connaissance des corps armés, structures de paix et des voies d'accès à ceux-ci – ce qui a été identifié comme défi majeur à leur participation. La **campagne d'information donnera lieu à une prise de conscience** de la part des femmes en rupture avec les FDS (y compris celles membres de groupes armés) et les femmes de la base : **équipées avec les bonnes informations** sur les possibilités de recrutement au sein des FDS et de collaboration avec les structures de paix, elles disposeront d'une **ouverture vers ces structures** qu'elles ne connaissaient pas auparavant, ou auxquelles elles ne faisaient pas confiance. Les femmes, une fois informées, seront appuyées dans leur volonté d'intégrer les FDS et/ou collaborer davantage avec les structures de paix existantes au Mali. L'appui que l'IMRAP et Interpeace donneront visera à les outiller avec les **bonnes connaissances, arguments et pratiques** pour pouvoir se rapprocher des structures de paix et sécurité, collaborer avec elles, les intégrer et gravir les échelons des susdites structures.

Les jeunes femmes/filles, les femmes de la base, généralement peu consultées, auront ainsi acquis les informations, capacités et confiances nécessaires pour rendre les structures de paix et de sécurité plus efficaces et donc aider à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et renforcer la cohésion sociale. La cohésion sociale manquant toujours parmi les femmes, surtout au nord, les **cercles de paix** seront essentiels pour leur mise en lien et confiance. Les activités du projet créeront aussi les conditions pour un **dialogue direct entre les femmes et les FDS** (hommes et femmes), ainsi que **les femmes de la base,** très peu consultées, et les structures de

paix existantes au Mali. Les FDS et structures de paix seront, dans certains cas pour la première fois, confrontées à des perspectives féminines, jeunes, et de la base, ce qui aidera à leur **inclusivité et prise de conscience des besoins de la population malienne** dans son intégrité. La prise de conscience des femmes, leur mise en confiance et leur équipement avec les bonnes informations, connaissances, expériences et pratiques renforcera la participation des femmes aux deux niveaux (paix et sécurité). Ceci se traduira dans le **renforcement de la confiance envers les FDS, un renforcement de la cohésion sociale** au sein des communautés et dans un **engagement plus actif des populations touchées (hommes et femmes) par la consolidation de la paix**. Le **potentiel des femmes dans la prévention de la violence sera libéré** et les processus deviendront plus inclusifs.

Ce processus créera un **espace de confiance renforcée** entre les FDS et les populations, à travers le dialogue et l'inclusion des femmes et des voix féminines. **Ceci renforcera la confiance entre FDS et femmes en améliorant leurs conditions de recrutement et de progression** (R1). A travers l'appui d'Interpeace et de l'IMPRAP, les femmes auront la confiance en elles nécessaire pour s'engager davantage avec les structures, ce qui libérera leur potentiel dans la mise en œuvre du processus de paix au Mali et **leur participation dans les structures locales de paix en lien avec la mise en œuvre de l'Accord pour la paix sera renforcée** (R2).

Toute autre information concernant l'approche de mise en œuvre : Méthodologie des « Cercles de Paix »

Les **Cercles de Paix** constituent un **outil innovant** du projet qui sera utilisé pour former des femmes clés préalablement identifiées et renforcer le niveau de confiance entre elles. Les cercles de paix sont des petits groupes de femmes (10 à 15) qui collaborent à des actions préventives de la violence dans leur milieu en passant par une prise de conscience et une transformation individuelle, suivi d'une prise de conscience collective. Le cercle de paix est avant tout un outil de réarmement moral qui ouvre la voie à de nouvelles perspectives individuelles et collectives. Ce projet suivra la méthodologie telle que développée par l'Association Internationale des Femmes Artisanes de paix (Initiatives et Changement International). Il s'agit d'une **approche holistique en focus groupe qui part du personnel au global, en regroupant des femmes influentes de toutes diversités** (ethnie, religion, culture, géographique) qui sont **souvent en conflit**. Les cercles de paix procèdent par des méthodes de travail comprenant des échanges, jeux de rôles, présentations, témoignages. Le programme a essaimé dans plusieurs pays, mais seules deux facilitatrices (Directrice Exécutive IMRAP et Directrice WILDAF-Mali) et trois en stage existent au Mali aujourd'hui. Cet outil a été piloté dans la première phase du projet « Femmes, Défense et Sécurité » (2017-2018) appuyé par le PBF et mis en oeuvre par Interpeace et l'IMRAP. Ce petit pilote a démontré le potentiel de la méthodologie dans la création de liens profonds entre participantes, comme démontré dans ce témoignage d'une femme FDS : « *On ne sympathisait pas avec les femmes nomades et sédentaires (...) mais depuis (...) le cercle de paix on se voit à tout moment, il y a une bonne entente et cela m'encourage à rester à Gao pour lutter pour la paix et la cohésion sociale* ».

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes.

Ce projet a été conjointement développé par Interpeace et son partenaire l'Institut Malien de Recherche Action pour la Paix (IMRAP), ONG malienne et sera mis en œuvre sur la base d'un partenariat entre Interpeace (agence bénéficiaire et chef de file) et l'IMRAP. Le partenariat entre Interpeace et l'IMRAP dure depuis cinq ans. Ce projet a été développé dans un esprit collaboratif liant l'expertise du contexte malien de l'IMRAP avec l'expérience et l'approche internationale d'Interpeace. Ce projet a vu le jour suite à une **analyse conduite par l'IMRAP** sur les besoins spécifiques des femmes pour leur intégration dans les mécanismes de paix et sécurité dans les régions de Mopti et Gao. Cette analyse, conduite lors des projets actuellement mis en œuvre par l'IMRAP en partenariat avec Interpeace, a démontré que les conditions ne sont toujours pas propices à une participation active et profonde des femmes, particulièrement celles de la base (isolées géographiquement) et les jeunes désireuses de joindre les FDS. En outre, grâce à sa légitimité, l'IMRAP a pu également échanger avec différentes autorités nationales clés – Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et Etat-major Général des Armées entre autres, afin de recueillir leurs besoins spécifiques sur cette thématique. Cette analyse et les éléments récoltés, ont servi de base pour l'élaboration de la théorie du changement et du cadre logique du présent projet, pour lesquels **Interpeace a donné son appui** à l'IMRAP.

Les échanges préliminaires avec le secrétariat PBF au Mali ont impliqué la direction de l'IMRAP ainsi que celle d'Interpeace. **L'IMRAP a été impliqué à chaque étape de l'élaboration** de cette deuxième phase du projet, en commençant par le développement d'idées, avec l'ensemble de l'équipe à Bamako. L'élaboration des objectifs et activités spécifiques, la description du contexte sur la base des informations remontées du terrain et le budget ont tous été élaborés en étroite collaboration avec l'IMRAP pour assurer une **réflexion de la réalité du terrain** dans les démarches du projet proposé, notamment dans la perspective de la mise en œuvre éventuelle. L'expérience partagée d'Interpeace et de l'IMRAP à travers les nombreuses années de partenariat figure aussi dans l'élaboration du projet : **les leçons apprises** de la première phase du projet « Femmes, Défense et Sécurité » financé par le PBF et mis en œuvre par Interpeace et l'IMRAP, ainsi que d'autres projets mis en œuvre en partenariat, ont été prises en compte dans ce projet, minimisant donc les risques et assurant un maximum de synergies.

L'IMRAP dispose d'une grande légitimé auprès de la base, des acteurs politiques nationaux, des différents corps des FDS, et des femmes clés suite à son travail avec les cercles de paix. Le type de partenariat qui existe entre Interpeace et l'IMRAP permet en effet **d'allier une expertise locale**, capable de gérer multiples sensibilités et réalités du pays cible, à une expérience régionale (en Afrique de l'ouest dans le cas présent) et internationale reconnue. Les **avantages mutuels** que l'élaboration conjointe apporte sont donc liés non seulement à une

l'opérationnalisation plus efficace du programme (un budget et projet réalistes qui prennent en compte les réalités du terrain) mais aussi un niveau **d'innovation et expertise internationale** que Interpeace peut amener grâce à ses 24 ans d'expérience dans l'élaboration de programmes de consolidation de la paix dans le monde. En permettant à l'IMRAP de mettre en avant ses arguments et son analyse de la situation et de proposer des pistes concrètes de solutions, ce processus a permis de faire ressortir des dynamiques fortes qui sont reflétées dans le présent projet. La coopération avec Interpeace a permis de trouver un **équilibre productif et valorisant** pour les deux organisations.

b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle. Remplissez **l'annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet.

Interpeace porte la responsabilité de l'efficacité et de l'effectivité de la mise en œuvre du projet envers le PBF. Néanmoins l'IMRAP jouera, aux côtés d'Interpeace, un rôle central dans sa gestion et sa mise en œuvre. L'équipe de l'IMRAP (composée notamment de la directrice, d'un chargé de programme, de chercheurs/facilitateurs et assistants de recherche pour le dialogue et l'audio-visuel) mènera le processus d'engagement des acteurs, la facilitation des séances de dialogue, la compagne d'information ainsi que la formation des femmes clés. Interpeace jouera pour sa part un rôle d'appui stratégique à la conduite du processus de dialogue, à l'analyse, à la formulation des recommandations, à la gestion de l'espace politique, au suivi-évaluation ainsi qu'au portage des résultats à l'international. Concernant l'organisation des équipes au regard d'autres initiatives en cours, il est à noter que les chargés de programmes IMRAP et Interpeace assureront la coordination et encourageront les partages d'expérience.

Au sujet de l'aspect financier, le Chargé de programme Interpeace assurera la gestion et le suivi quotidien de l'initiative, en lien étroit avec le chargé admin-finances IMRAP, et avec l'appui du Responsable admin/finances du Bureau régional d'Interpeace. Interpeace engage activement l'IMRAP dans la gestion financière des projets menés conjointement. Une telle approche permet de renforcer la capacité institutionnelle d'IMRAP pour contribuer à sa durabilité, et contribue à la création de liens de confiance entre les deux organisations. Interpeace a développé un ensemble de procédures et contrôles financiers rigoureux. Cela comprend entre autres l'évaluation mensuelle des activités par rapport aux dépenses et la consolidation bancaire et l'analyse du bilan. Interpeace et l'IMRAP sont liés par un MoU qui inclue des procédures claires de comptabilité et de suivi. De plus, Mazars Group réalise des audits institutionnels annuels des comptes et opérations du siège et des bureaux régionaux d'Interpeace ainsi que de l'IMRAP. En 2010, Interpeace a reçu la certification ZEWO, prouvant son engagement à maximiser la transparence pour ses donateurs.

Pour Interpeace les postes du Chargé de Programme (75%), du Responsable Admin et Finance (10%) et du Comptable (25%) seront financés par le présent budget. La part de ressources

humaines d'Interpeace nécessaire à la mise en œuvre et au suivi du projet représentent ainsi 13 % du budget total.

c) **Gestion du risque**

Risques	**Probabilité (haute, moyenne, faible)**	Indice de gravité **(haut, moyen, faible)**	**Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)**
Blocages des Ministères liés aux domaines du projet, dont les Ministères de la Défense et de Sécurité et de la Protection civile, face à la mise en œuvre du projet (à prévoir en raison des élections présidentielles à venir qui pourraient entrainer des changements au niveau de ces ministères) et/ou instabilité politique	Faible	Haute	Réunions périodiques d'information avec ces ministères ; Plaidoyer ; Appui du Conseil d'Administration (CA) de l'IMRAP ; Soutien du PBF. Monitoring du contexte ; implication dans le processus de toutes les parties prenantes, dont les oppositions ; Plaidoyer auprès des nouveaux acteurs politiques ; Appui du CA/PBF.
Blocages des négociations pour la mise en œuvre de l'Accord de paix	Moyenne	Moyenne	Réunions de sensibilisation auprès des hiérarchies des FDS sur les recommandations qui ne nécessitent pas de nouvelles lois pour leur mise en œuvre. Plaidoyer.
Réticences de la hiérarchie des FDS face à la question de genre. Exigences de l'Etat-major d'étendre l'action sur l'ensemble du territoire national	Moyenne	Haute	Réunions de sensibilisation et d'informations sur la question avec la hiérarchie des FDS, les Ministères concernés et l'Etat-major
Réticences des femmes à engager le dialogue entre elles ou avec des membres des FDS et risques de frustrations chez un nombre de jeunes femmes/filles en cas de non recrutement dans les FDS	Moyenne	Haute	Utilisation de l'audio-visuel pour créer un dialogue virtuel entre groupes qui ne souhaitent pas communiquer, suscitant leur intérêt. Bonnes séances de sensibilisation avant et pendant les formations en appui aux candidatures des jeunes femmes/filles aux FDS.
Dégradation du contexte sécuritaire, notamment dans les régions de Gao et Mopti	Haute	Haute	Monitoring hebdomadaire du contexte, évaluations avant chaque sortie ; Training sécurité de l'équipe ; Plan de contingence à jour ; Inclusivité du processus pour garantir la protection de tous les acteurs.

Risques d'intempéries	Haut	Moyenne	Monitoring des prévisions météorologiques dans les zones d'intervention et/ou dans tout autre zone stratégique pour le projet., évaluation de la situation avant sortie/mouvement des équipes sur le terrain
Difficultés logistiques pour rallier régulièrement les régions de Gao, Mopti et le camp de réfugiés	Haute	Moyenne	Réseau de mobilisateurs locaux de l'IMRAP actif ; Enregistrement sur les vols ECHO, MINUSMA, UNHAS ; Voiture de l'IMRAP entretenue. Etablissement d'une base opérationnelle de l'IMRAP à Mopti/Sévaré pour faciliter la logistique et l'impact de l'action.
Risques liés à la pandémie de Covid-19 (risque de contagion)	Moyenne	Haut	Les activités de rassemblement seront annulées et remplacées par des activités virtuelles (web, télé, radio) ou en petit groupe. Chaque rencontre sera accompagnée par du matériel de lavage de main et hygiène, qui seront également remis aux autorités compétentes ou aux participants à la fin de l'activité. Les consignes du Gouvernement du Mali et de l'OMS seront suivies.

d) **Suivi / évaluation**

L'apprentissage institutionnel et programmatique d'Interpeace et de l'IMRAP s'appuie sur un **suivi interne continu** et systématique de son action afin de renforcer les bonnes pratiques et corriger les lacunes. Ceci permet d'assurer son efficacité, sa durabilité et son impact. Cet exercice est conduit par le Chargé de programme Interpeace avec le soutien du Chargé d'appui au programme, le Directeur des programmes Interpeace et le Chargé de programme de l'IMRAP, en concertation avec toute l'équipe. Tous les 6 mois, une retraite de suivi et d'évaluation interne aura lieu avec toute l'équipe Interpeace et l'IMRAP pour faire un bilan, tirer des leçons et adapter la stratégie à l'évolution du contexte. Une partie de la réflexion sera dédiée au **changement** auquel l'action a contribué à travers les indicateurs de résultats (inspirés des principes de l'*Outcome Mapping*, du *Most Significant Change*, de la *Theory of Change*). Les conclusions alimenteront les rapports au PBF. Cette réflexion périodique est complétée par un système de documentation des données nécessaires pour les indicateurs. Parmi les outils standards de suivi interne figurent des **rapports hebdomadaires** sur l'évolution du projet et du contexte. Ces données sont consolidées tous les 6 mois afin d'informer la retraite interne. L'évaluation interne sera complétée par une **évaluation externe** à la fin du projet basée sur les standards et bonnes pratiques d'évaluation des actions de consolidation de la paix. Cette évaluation sera conduite directement après la fin du projet par une équipe composée par une équipe nationale d'évaluateurs externes. Le PBF sera consulté sur le développement des termes de références. ~~Cette évaluation sera conduite directement après la fin du projet par une équipe composée de deux évaluateurs expérimentés, combinant de préférence une expertise~~

~~internationale en peacebuilding et une expertise locale (Malienne) pour assurer la complémentarité. Le PBF sera consulté sur le choix des évaluateurs et le développement de leurs termes de références.~~ De plus, un **audit financier externe** sera mené. Environs 5% du budget sera dédié au suivi et à l'évaluation, couvrant entre autres les frais liés au suivi interne (visites de l'équipe suivi et évaluation d'Interpeace) ainsi que l'évaluation finale externe (USD 20,000). Le montant dédié à l'audit externe sera de USD 10,000.

e) Stratégie de fin de projet / durabilité

Le projet sera mis en œuvre en prenant en compte des éléments de durabilité qui permettront de garantir l'impact du projet au-delà de sa durée de mise en œuvre. Une stratégie visant à créer des conditions de changement durables a été intégrée dans l'élaboration des activités du projet. Celui-ci, dans le fait qu'il vise à promouvoir l'intégration des femmes à la marge dans les FDS et les structures de paix, ira accompagner les femmes participantes dans un processus de transformation personnelle qui aura un effet catalytique sur la société. En effet, du fait que les femmes choisies soient des individualités clés capables d'influencer d'autres hommes et femmes autour d'elles, permet de créer des conditions pour un impact à plus long terme. Le projet ira au-delà du changement individuel pour les cibles, et visera à appuyer les autorités pertinentes dans le développement d'un système de recrutement plus inclusif aux femmes, particulièrement les jeunes femmes/filles. Ce système permettra aux jeunes femmes/filles désireuses d'intégrer les FDS d'avoir accès aux bonnes informations concernant le recrutement même au-delà de la durée du projet. En outre, Interpeace et l'IMRAP appuieront aussi les ministères concernés dans l'adaptation de leurs critères de recrutement afin de les rendre plus inclusifs. Cette démarche aura un impact qui perdura au-delà des 18 mois de mise en œuvre du projet.

La stratégie de repli fait également partie intégrante de la stratégie globale du projet, dans le sens où celui-ci vise à créer un impact catalytique tout en contribuant à construire des bases solides pour un changement à plus long terme. Dans cette perspective, les activités prévues viseront à stimuler et ancrer un changement profond dans les groupes cibles, qui seront chargés de porter le changement au-delà de la durée de vie du projet. Le renforcement d'un grand nombre de femmes clés et de la base de leurs connaissances des structures locales de paix en lien avec la mise en œuvre de l'Accord de paix permettra en effet d'assurer sur le long terme une plus grande intégration des femmes dans ces mécanismes. De plus, la publication d'une note d'apprentissage sur les bonnes pratiques et les leçons tirées (R2), la campagne d'information sur les processus de recrutement (R1) mais également la publication de clips vidéo sur les réseaux sociaux (R1 et R2) permettront aux résultats des dialogues, de rester accessibles par la suite. Enfin, considérant l'implantation opérationnelle et la légitimité reconnue de l'IMRAP, celui-ci pourra opérer comme une source de référence pour des efforts portés au-delà du projet.

IV. Budget du projet

Fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money). Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

La préparation du budget a été faite en étroite collaboration avec l'IMRAP, le partenaire exécutif de cette deuxième phase du projet. Les expériences de la première phase nous ont servi à élaborer un budget réaliste et répondant aux besoins opérationnels de cette phase II. En ce qui concerne le personnel, l'équipe opérationnelle reflétera les besoins du terrain : deux chercheurs/facilitateurs seront engagés à 100% pendant toute la durée du projet, ainsi qu'un assistant chercheur/facilitateur et un assistant audio-visuel. Ce projet étant plus orienté vers l'action, et non la recherche, nous estimons que le personnel de recherche pourra être réduit (un assistant chercheur/facilitateur au lieu que deux comme dans la première phase). Le membres de la Direction de l'IMRAP couverts par le budget auront un rôle important à jouer dans la représentation de l'IMRAP aux niveaux de la hiérarchie des autorités politiques et militaires nationales et internationales. Les activités de cette deuxième phase du projet se basent fortement sur les déplacements des équipes, particulièrement dans la région de Gao – les coûts liés au transport et hébergement reflètent les besoins réels des activités sur base de l'expérience de la première phase: ceci dit, les missions sur le terrain ont été programmées afin de pouvoir maximiser le temps dans les régions, en combinant deux ou trois activités à la fois, par exemple, pour profiter du déplacement de l'équipe et assurer une meilleure optimisation des ressources. L'ouverture d'une antenne de l'IMRAP à Mopti permettra au projet d'économiser environs USD 20,000 de coûts de déplacements, y inclus billets d'avion, DSA et hébergement.

L'implication active et répétée des acteurs clés des FDS, structures pour la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix, de la société civile et des autorités dans les dialogues, formations et échanges formels et informels sous-entend un investissement humain important de la part des structures de mise en œuvre de ce projet, Interpeace et l'IMRAP. C'est la proximité et l'engagement sur le terrain, d'équipes locales, appuyées logistiquement par du personnel administratif et financier compétent et expérimenté, couplé à l'expérience et l'expertise d'Interpeace en termes d'outils méthodologiques et d'approche visant à la réduction des distances verticales et horizontales qui constituent les valeurs ajoutées d'un tel montage programmatique. L'engagement personnel requis pour la mise en confiance et le rapprochement de différentes parties demande un engagement humain actif, avec très peu de ressources matérielles nécessaires. Il s'agit plutôt d'un travail impalpable, difficile à quantifier, mais essentiel. Le ratio budgétaire entre les ressources humaines et le reste des sections ne saurait donc être évalué sans prendre en considération les dimensions mentionnées ci-dessus.

La demande d'extension **n'engendre pas de changements budgétaires**. Les montants prévus pour les activités initialement élaborées restent les mêmes : ce qui change sera leur usage afin d'atteindre ces mêmes objectifs ou des objectifs intégrés avec des activités de prévention Covid-19. Les montants budget par activité et par produit ne changent pas, mais il s'agit d'un usage

différent de ce qui était initialement prévu. Notamment les coûts de la campagne de plaidoyer (Produit 2.2) ne seront plus employés pour l'organisation d'une conférence internationale et table ronde, mais plutôt pour l'organisation d'une campagne télévisée, à la radio et en ligne.

En détail :

Resultat/ produit/ activite	**Nouvelles idées /activités COVID-19**	**Budget nouvelles idées**	**Ligne budgetaire /montant**
Evaluation finale	Evaluation finale (en partie à distance au besoin)	N/A	USD 20,000 / M&E
Produit 1.1 : Au moins 35 actions d'amélioration de l'accès à l'information pour les jeunes femmes, particulièrement celles des groupes armés et en rupture de confiance envers les FDS, concernant les rôles des FDS et les voies de recrutement, sur l'ensemble du territoire, principalement dans les régions de Mopti et Gao			
Activité 1.1.1 Facilitation d'un dialogue entre les FDS et les jeunes femmes et filles, notamment celles des groupes armés et/ou en rupture de confiance envers les FDS			
Activité 1.1.2 Campagne d'information sur le processus de recrutement, notamment pour les jeunes femmes/filles désireuses d'intégrer les FDS			
Produit 1.2 Mise en place d'un système d'appui aux jeunes femmes, particulièrement celles des groupes armés, intéressées à joindre les FDS par les processus de recrutement dans les régions de Gao et Mopti et Bamako			
Activité 1.2.1 Accompagnement des jeunes femmes/filles dans leur dépôt de candidature au sein des FDS 3 clips vidéo « portrait » sur les jeunes femmes candidates et leur préparation pour le recrutement. Diffusion sur les réseaux sociaux.			
Activité 1.2.2 Appui aux systèmes de recrutement existants à la mise en place de conditions favorables à la candidature des femmes aux FDS			

Produit 1.3 Au moins 270 femmes et hommes au sein des FDS sont conscients des opportunités et bonnes pratiques concernant le leadership féminin au sein des FDS dans les régions de Mopti et Gao et à Bamako			
Activité 1.3.1 Facilitation d'un dialogue sur le leadership féminin au sein des FDS entre les femmes et entre les femmes et les hommes			
Produit 2.1 Au moins 120 femmes clés et à la base de profils socio-politiques différents sont renforcées dans leur connaissance des structures locales de paix en lien avec la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et dans leur capacité d'analyse conjointe des opportunités et bonnes pratiques pour y participer dans la région de Gao			
Activité 2.1.1 Formation des femmes clés comme facilitateurs sur les dialogues informés autour de la participation des femmes dans les structures locales de paix	Travailler avec les autorités sanitaires compétentes (les comités de crise du Ministère de la Santé, Ministère du Développement Social et les CSCOM de Gao, en général très fréquentés par les femmes) pour connaitre les messages de prévention/sensibilisation à diffuser Outiller les femmes clés/ avec ces messages et accompagner leur diffusion auprès de leurs bases et communautés • Organiser des programmes radio sur la sensibilisation • Utiliser les groupes WhatsApp des femmes clés pour les messages de sensibilisation aussi	Transport et communication pour les femmes = 45 femmes x $54 = $2400	Activité 2.1.1
Activité 2.1.2 Formation et dialogue avec les femmes à la base sur la participation des femmes aux structures locales de paix	• Poser des questions aux femmes artisanes de paix via leur groupe WhatsApp sur les actions qu'elles sont en train de prendre dans la lutte contre le Covid-19 et surtout comment elles se débrouillent pour atténuer les conséquences de la situation • Lancer des questions (via téléphone, en personne, sur WhatsApp sur l'évolution des dynamiques sociales (y compris le conflit) de leur point de vue : en gros, leurs observations de la situation sociale (en lien avec le Covid-19 et non) • Les actions qu'elles peuvent entreprendre pour atténuer les	N/A	N/A

	tensions en tant qu'artisanes de paix		
Produit 2.2 3 structures locales de paix et au moins 40 femmes sont engagées dans des actions conjointes concernant la participation des femmes dans ces structures à Gao, dont les leçons tirées dont objet d'une campagne de plaidoyer			
Activité 2.2.1 Analyse conjointe entre femmes et structures de paix pour le renforcement de la participation et la collaboration des femmes dans les structures de paix et campagne de sensibilisation publique autour des recommandations et messages clés	Drafter un document avec des messages clés issus de notre propre analyse sur le rôle spécifique des femmes dans la lutte contre le Covid-19 et ses implications sociétales	N/A	
Activité 2.2.2 Actions conjointes de mise en action et de plaidoyer autour des recommandations et messages clés	Campagne structurée sur le web et sur les réseaux sociaux, d'environs un mois, pendant laquelle : • Publier sur Facebook/Twitter/site web les : entretiens avec les personnes clés ; clips des femmes engagées dans le monde ; clip vidéo IMRAP/Interpeace. • Organiser les webinar/présentation en ligne • Organiser les débats télé • Débats radio • Distribuer/envoyer une copie de la note d'information/recommandations	Missions équipe à Gao/Bamako = 5 missions = $11,000 Facebook boosts = $600 ORTM pour passage télé (débats et clips) = $20,000 Tablettes pour partage des clips à Gao = 40 x $100 = $4000 Voyage et prise en charge invités aux débats télé/radio = 5 de Gao + 2 Bamako (vol + hôtel) = $8000 Abonnement Zoom pour webinar = $250 Autres plateformes en ligne pour partage = $1500	A 2.2.2

		Traduire en langue 1 note écrite (français - arabe) + 5 clips vidéo en 6 langues (bambara, sonrai, arabe, tamacheq, peulh, dogon) = $8300 Imprimer copies de la note x 300 copies = $1400	

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters.);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the

funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	**Event**
30 April	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report **Q1 expenses** (January to March)
31 July	Report **Q2 expenses** (January to June)
31 October	Report **Q3 expenses** (January to September)
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http:www.mptf.undp.org)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see

below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE**: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE**: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project[19]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

[19] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1: Renforcer la confiance entre FDS et femmes en améliorant les conditions de recrutement et de progression des femmes au sein des FDS au Mali, particulièrement dans les régions de Mopti et Gao		**Indicateur 1a** Augmentation du nombre de femmes participantes et FDS sélectionnés affirmant avoir plus de confiance envers l'autre catégorie **Base de données :** zéro **Cible :** 50%	Rapport d'activité	Enquêtes avec un échantillon de participants (femmes et FDS) concernés au début et à la fin du projet.
		Indicateur 1b Niveau d'engagement des FDS et ministères respectifs dans les échanges liés à l'élaboration de critères permettant une meilleure participation des femmes dans les FDS **Base de données :** zéro **Cible :** engagement de 5 cadres amélioré	Liste des acteurs ciblés avec une analyse de leur niveau d'engagement au début et à la fin.	Une enquête réalisée au début de la deuxième phase du projet, une enquête réalisée à la fin
		Indicateur 1c Nombre d'actions réalisées pour adapter les conditions de recrutement et de progression des femmes au sein des FDS **Base de données :** zéro **Cible :** 3	Rapport d'activité	3 à la fin du projet
	Produit 1.1 Au moins 35 actions d'amélioration de **l'accès à l'information** pour les jeunes	Indicateur 1.1.1 Nombre de participants aux focus groupes, séances de dialogue et	Rapport d'activités, liste de participants	220 à la fin du premier trimestre

	femmes, particulièrement celles des groupes armés et en rupture de confiance envers les FDS, concernant les **rôles des FDS** et les voies de recrutement, sur l'ensemble du territoire, principalement dans les régions de **Mopti et Gao** *Liste des activités relevant du produit:* Activité 1.1.1 **Facilitation d'un dialogue entre les FDS et les jeunes femmes et filles, notamment celles** des groupes armés et/ou en rupture de confiance envers les FDS; appui à la prévention du Covid-19 pour les corps des FDS comme mesure de confiance **Activité 1.1.2** Campagne d'information sur le processus de recrutement, notamment pour les jeunes femmes/filles désireuses d'intégrer les FDS	projections sur les rôles et responsabilités des FDS Base de données : zéro Cible : 660		
		Indicateur 1.1.2 Nombre de personnes ayant participé aux journées de communication/portes ouvertes entre FDS et les populations qui indiquent d'avoir une meilleure compréhension des démarches à suivre pour le recrutement Base de données : zéro Cible : 50	Liste de participants, entretiens individuels avec les participants aux journées portes ouvertes	15 à la fin du premier semestre
		Indicateur 1.1.3 Nombre de produits audio-visuels (clips vidéo et programmes radiophoniques) expliquant la fonction et rôle du corps FDS respectif et les voies de recrutement pour les jeunes femmes Base de données : zéro Cible : 7	Rapport d'activités, site web Interpeace, compte youtube IMRAP	5 à la fin du deuxième semestre
	Produit 1.2 Mise en place d'un système **d'appui** aux *jeunes* femmes, particulièrement celles des groupes armés, intéressées à **joindre les FDS** par les processus de **recrutement** dans les régions de **Gao et Mopti et Bamako** *Liste des activités relevant du produit:*	Indicateur 1.2.1 Nombre des jeunes femmes candidates potentielles qui ont des connaissances accrues sur le dépôt de candidature pour les FDS et qui sont suivies à travers un système de mentorship Base de données : zéro Cible : 135	Questionnaires et recueils d'opinions post-formation. Liste et base de données des femmes mentors et des jeunes femmes suivies. Périodiquement.	Au moins 75 jeunes femmes candidates potentielles suivies par des mentors après la première année

	Activité 1.2.1 Accompagnement des jeunes femmes/filles dans leur dépôt de candidature au sein des FDS 3 **clips vidéo** « portrait » sur les jeunes femmes candidates et leur préparation pour le recrutement. Diffusion sur les réseaux sociaux. **Activité 1.2.2** Appui aux systèmes de recrutement existants à la mise en place de conditions favorables à la candidature des femmes aux FDS	Indicateur 1.2.2 Feuille de route de formation pour les jeunes femmes candidates aux FDS développée en collaboration avec l'association de femmes policières, Cellule genre de la Police et les directions nationales de la police et l'armée Base de données : zéro Cible : 1	Feuille de route développée et validée par les acteurs concernées.	1 feuille de route à la fin du troisième semestre
		Indicateur 1.2.3 Nombre de personnes ressources des FDS et ministères activement engagées dans la prise en compte des recommandations pour l'élaboration des critères préalables de compétence des candidats aux FDS (particulièrement des femmes). Base de données : zéro Cible : 10	Liste des acteurs clés rencontrés. Rapport des activités. Périodiquement.	5 personnes engagées après 12 mois
	Produit 1.3 Au moins 270 femmes et hommes au sein des FDS sont conscients des opportunités et bonnes pratiques concernant le leadership féminin au sein des FDS dans les régions de Mopti et Gao et à Bamako *Liste des activités relevant du produit:* **Activité 1.3.1** Facilitation d'un dialogue sur le leadership féminin au sein des FDS entre	Indicateur 1.3.1 Nombre de participants au sein des FDS participant aux rencontres et séances de dialogue pour discuter des bonnes pratiques concernant le leadership féminin au sein des FDS Base de données : zéro Cible : 180 60% femmes 40% hommes	Rapport d'activités, liste de participants.	60 après le premier semestre

	les femmes et entre les femmes et les hommes	Indicateur 1.3.2 Nombre et types de participants (grade au sein du corps FDS) aux sessions des de renforcement de capacités sur le concept genre dans les FDS Base de données : zéro Cible : 90 40% femmes 60% hommes (Agents, Inspecteurs, Commissaires, Officiers, Soldats, Gendarmes, Capitaines, Colonels, Commandants, Généraux)	Rapport d'activités, liste de participants.	30 après le premier semestre
		Indicateur 1.3.3 Nombre d'arguments en faveur du leadership féminin au sein des FDS élaborés Base de données : zéro Cible : 4	Fiches résumant les arguments mis en avant.	4 après le deuxième semestre
Résultat 2: Renforcer la participation des femmes clés et à la base de profils socio-politiques différents dans les structures locales de paix en lien avec la mise en œuvre de l'Accord pour la paix dans la région		Indicateur 2 a Pourcentage de femmes participantes ayant entamé des efforts concrètes de renforcer leurs participation aux structures locales de paix Base de données : zéro Cible : 40%	Rapports des activités	
		Indicateur 2 b Nombre d'initiatives conjointes entre les femmes de la base, femmes clés et structures locales de paix pour renforcer la participation des femmes au sein des structures locales de paix	Rapport des activités du projet. Liste des initiatives.	

de Gao et à Bamako		Base de données : zéro Cible : 5		
	Produit 2.1 Au moins 120 femmes clés et à la base de profils socio-politiques différents sont renforcées dans leur connaissance des structures locales de paix en lien **avec la mise en œuvre de l'Accord pour la paix** et dans leur capacité d'analyse conjointe des opportunités et bonnes pratiques pour y participer dans la région de Gao *Liste des activités relevant du produit:* **Activité 2.1.1** Formation des femmes clés comme facilitateurs sur les dialogues informés autour de la participation des femmes dans les structures locales de paix et autour des mesures de prévention contre le Covid-19 **Activité 2.1.2** Formation et dialogue avec les femmes à la base sur la participation des femmes aux structures locales de paix, analyse des rôles des femmes dans la lutte contre le Covid-19	Indicateur 2.1.1 Nombre de femmes participantes à des séances de formation et dialogue autour des structures locales existantes en lien avec la mise en œuvre de l'Accord Base de données : zéro Cible : 100	Liste de participants	50 femmes à la fin du deuxième semestre
		Indicateur 2.1.2 Nombre de femmes formées aux méthodes de dialogue participatif et de résolution pacifique des conflits à travers des cercles de paix Base de données : zéro Cible : 60	Rapport d'activités, liste de participants.	40 femmes à la fin du deuxième semestre
		Indicateur 2.1.3 Nombre des recommandations et/ou messages clés pour la participation et la collaboration des femmes dans les structures locales de paix existantes et dans la prévention du Covid19 Base de données : zéro Cible : 6	Rapport d'activité, documentation des rencontres	4 recommandations et/ou messages clés à la fin du troisième semestre
	Produit 2.2 3 structures locales de paix et au moins 40 femmes sont engagées dans des actions conjointes concernant la participation des femmes dans ces structures à Gao, dont les	Indicateur 2.2.1 Existence d'une note avec les bonnes pratiques et les leçons tirées autour de la participation et la collaboration des femmes avec leur structures de paix	Rapport des activités, Note	1 note au début du troisième semestre

	leçons tirées dont objet d'une campagne de plaidoyer *Liste des activités relevant du produit:* **Activité 2.2.1** Analyse conjointe entre femmes et structures de paix pour le renforcement de la participation et la collaboration des femmes dans les structures de paix et campagne de sensibilisation publique autour des recommandations et messages clés **Activité 2.2.2** Actions conjointes de mise en action et de plaidoyer autour des recommandations et messages clés	Base de données : zéro Cible : 1 note		
		Indicateur 2.2.2 Importance politique ou sociale des acteurs participant au clip vidéo, aux débats radiophoniques et projections-débats sur les opportunités de participation des femmes dans les structures locales de paix Base de données : zéro Cible : autorités régionales, gouvernementales, leaders d'opinion, femmes leaders, etc.	Listes des participants aux clips, débats, projections-débats	A la fin du projet
		Indicateur 2.2.3 Types d'acteurs maliens influents sur les questions de mise en œuvre de l'Accord pour la Paix engagés dans la campagne de communication et d'information ~~présents à la conférence internationale sur les bonnes pratiques liées à la participation des femmes dans la consolidation de la paix~~ Base de données : zéro Cible : autorités régionales, gouvernementales, leaders de groupes armés, leaders d'opinion, femmes leaders, etc.	Liste des participants	A la fin du projet

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	OUI		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?		NON	Le personnel clef est identique à celui de la phase **I** du projet
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	OUI		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?	OUI		
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée	OUI		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	OUI		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	OUI		
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différente agences bénéficaires ?	OUI		
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A		